Mpox : L'OMS tire la sonnette d'alarme, recommandations sanitaires pour les voyageurs

Compte Test - 2024-09-22 18:20:58 - Vu sur pharmacie.ma

Face à l'épidémie croissante de Mpox, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décrété que cette maladie constitue une «urgence de santé publique de portée internationale». La Direction générale de la santé (DGS) a rapidement réagi en demandant au Haut Conseil de la santé publique (HCSP) de formuler des recommandations spécifiques pour la prévention et la vaccination des voyageurs se rendant dans des zones d'épidémie de Mpox.

La première mesure essentielle proposée par le HCSP est la création d'une liste des pays et zones où le virus MPVX, responsable du Mpox, circule activement. En attendant que cette liste soit établie par les autorités de santé, les voyageurs sont invités à consulter les sites de l'OMS et d'Africa CDC pour obtenir des informations à jour sur les zones à risque.

Le HCSP a également identifié les groupes les plus vulnérables au virus dans le contexte actuel. Ces groupes incluent :

- Les voyageurs ayant des pratiques sexuelles à risque, quelle que soit leur destination.
- Les soignants et travailleurs humanitaires se rendant dans des zones d'épidémie active.
- Les personnes originaires des zones à risque (VFR – visiting friends and relatives) voyageant pour rendre visite à des proches.

Par ailleurs, le voyage dans ces zones est déconseillé aux immunodéprimés, aux enfants, ainsi qu'aux femmes enceintes ou allaitantes. Si ces personnes doivent voyager malgré tout, la vaccination est envisageable pour les immunodéprimés, bien qu'elle ne soit pas encore approuvée pour les femmes enceintes, allaitantes, ou les enfants.

Même les voyageurs vaccinés doivent continuer à suivre les mesures barrières, car l'efficacité du vaccin contre le Mpox varie entre 80 et 90%. Les voyageurs doivent :

- Éviter tout contact avec des animaux sauvages, vivants ou morts.
- Ne pas consommer de viande de brousse.
- Éviter les rassemblements impliquant des contacts cutanéo-muqueux.
- Se tenir à distance des personnes présentant des lésions cutanées suspectes.

Le HCSP recommande la vaccination pour les personnels soignants et humanitaires, ainsi que pour les VFR présentant des risques accrus de contamination. En revanche, pour les autres voyageurs, la vaccination n'est pas jugée nécessaire en raison de la faible probabilité actuelle de contamination. De même, les personnels en contact avec des migrants sur le territoire français ne sont pas concernés par la vaccination, car le risque de transmission reste négligeable.

Les voyageurs de retour d'une zone d'endémie doivent s'isoler et consulter un médecin s'ils ont été exposés à des contacts à risque dans les 21 jours précédents. En cas d'apparition de symptômes dans les 21 jours suivant le retour, il est recommandé de s'isoler et de consulter un médecin sans délai. Toute activité sexuelle doit être évitée jusqu'à clarification du diagnostic.

Alors que le Mpox continue de se propager, les recommandations sanitaires évoluent pour protéger les voyageurs et prévenir une crise de santé publique plus large. Le respect des mesures barrières et des consignes de vaccination est crucial pour freiner la propagation de cette épidémie internationale.